

CONTRIBUTION DU VEN. 10/12/2021 14:46

Envoyé par e-mail à : champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr

De : Jean-Marie LABORDE

Mesdames les gérantes de la concertation,

Mesdames et Messieurs les responsables de la concertation de Bordeaux Métropole,

Je me permets de vous adresser mon avis sur les champs captants :

Il est clair que la solution des champs captants est "séduisante", pour subvenir, dans l'immédiat, aux besoins en eau potable des populations.

Cependant, l'eau potable est un enjeu pour l'avenir même de l'humanité au niveau mondial. Nous sommes privilégiés en Europe s'agissant des ressources, ce n'est pas une raison pour ne pas avoir une vue plus globale au niveau de la planète entière et ne pas réfléchir à de nouvelles sources d'approvisionnement. C'est un défi crucial pour les pays du sud, mais qui frappera à nos portes certainement plus vite qu'on ne le croit.

Ce projet aurait été l'occasion de développer de nouvelles technologies de purification des eaux de rivières ou autres, traitement des déchets y compris. On ne peut pas dire que ce n'est pas possible si l'on a pas mis les ressources nécessaires au niveau des laboratoires de recherche. Les licences des procédés obtenus auraient pu être

exportées auprès de nombreux pays, avec retour sur investissement, et les valeurs d'échelle auraient permis d'obtenir des coûts raisonnables.

Tous les budgets publics déjà engloutis dans les " concertations " purement politiques des champs captants ne nous ferons jamais changer d'avis, vis à vis de l'impact catastrophique sur l'environnement.

Il est grand temps d'abandonner les démarches " à la petite semaine " et de penser un peu aux générations futures.

Et, qu'est il prévu après l'épuisement des ressources souterraines ?

L'exploitant privé, après avoir largement profité du système, mettra-t-il les moyens, pour trouver d'autres ressources ?

Dans l'espoir que vous accorderez une attention bienveillante à mes réflexions, bien cordialement.

Jean-Marie LABORDE habitant de SAUMOS

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas **les nappes profondes**. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet (bxmet.ro/champcaptant) la **synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005**.

A notamment été regardé la solution du pompage en Garonne. Ce sujet a fait l'objet d'explications par le SMEGREG lors **des réunions publiques de Lacanau et de Talence**. Comme indiqué par M. De Grissac, cette alternative n'a pas été retenue notamment car la qualité de l'eau de la Garonne ne répond pas, à certaines périodes de l'année, aux critères réglementaires de potabilisation (annexe III de l'arrêté du 11 janvier 2007).

Cordialement